



L'ADMD se mobilise partout en
France du 14 au 22 avril 2018

Communiqué du 12 avril 2018

Grande mobilisation nationale en faveur de la légalisation de l'euthanasie.

**Les Français sont prêts pour une loi de liberté et de respect des
consciences.**

#NousSommesPrêts

Du 14 au 22 avril 2018, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité mènera sa 11^e campagne nationale de mobilisation en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir.

A l'Assemblée nationale, trois propositions de loi ont été déposées : par Caroline Fiat et les députés de la France Insoumise, par Olivier Falorni et par Jean-Louis Touraine qui a, dans le même temps, rédigé une tribune publiée dans Le Monde (daté du 28 février) et cosignée par 156 députés. Au Sénat, un groupe de travail interparlementaire se met en place à l'initiative du sénateur du Val-d'Oise Rachid Témal. Les derniers sondages, et notamment celui publié en janvier 2018 par La Croix, montrent que les Français sont favorables à près de 90% à la légalisation du suicide assisté et/ou de l'euthanasie ; ils sont même 96% des jeunes de 18 à 30 ans, selon un sondage Opinion Way de février 2018. Le Cese, quant à lui, a remis le 10 avril 2018 un avis favorable à l'euthanasie et au suicide assisté. Enfin, les presque 70.000 adhérents actifs de l'ADMD témoignent de la force de l'ancrage citoyen et militant de notre revendication.

Cette 11^e campagne, qui se déroulera dans un climat particulièrement favorable, utilisera le slogan ***Nous Sommes Prêts...*** Il n'est plus temps de tergiverser et d'évaluer une énième fois une loi qui impose depuis 2005 le même principe du « laisser mourir » par sédation et privation de l'alimentation et de l'hydratation au lieu du « faire mourir » lorsque la vie est arrivée à son terme et qu'un geste légal, qui épargne les longues agonies et les douleurs réfractaires, est demandé en conscience par le patient ; il est temps de placer le patient au cœur des décisions qui le concernent et de respecter strictement ses volontés en lui permettant de demander et d'obtenir, selon les circonstances, une euthanasie, un suicide assisté ou une place dans une unité de soins palliatifs.

Du 14 au 22 avril 2018, près d'une centaine d'opérations de visibilité seront organisées en France.

L'ADMD salue ce 12 avril la sortie du livre intitulé *Lettre ouverte à Brigitte Macron* (éditions Michalon) que publie son président, Jean-Luc Romero ; un nouveau plaidoyer en faveur d'une loi de liberté.